



Initiative biodiversité

Argumentaire

Pourquoi nous avons besoin de la biodiversité

Une nature diversifiée nous garantit la pureté de l'air, l'eau potable, la pollinisation, la fertilité des sols et notre alimentation. Nous en avons besoin pour vivre. Pourtant, en Suisse, la biodiversité va mal. Un tiers de toutes les espèces animales et végétales de Suisse sont menacées ou ont déjà disparu. La moitié des espaces vitaux subsistant pour les animaux et les plantes sont menacés. Ces chiffres sont alarmants.

Les paysages et des sites magnifiques sont également sous pression. Le bétonnage, le mitage du territoire et de nouvelles constructions les ont fortement malmenés au cours des dernières décennies. Une partie de notre patrimoine culturel est ainsi perdue à jamais.

L'Initiative biodiversité (intitulée « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage » (Initiative biodiversité)) demande que la Confédération et les cantons prennent enfin les mesures nécessaires pour stopper cette évolution négative et mieux protéger notre source de vie – qui est aussi celle de nos enfants et petits-enfants. Nous devons protéger la vie, notre vie !

La biodiversité, notre source de vie

L'être humain, les animaux, les plantes et les milieux naturels sont interdépendants. Ainsi, les insectes pollinisent les plantes, servent de nourriture pour les oiseaux et les poissons, décomposent la matière organique et la rendent disponible pour d'autres organismes. Des sols fertiles nous nourrissent et purifient l'eau que nous buvons. De nombreux secteurs économiques dépendent de la biodiversité, de la production alimentaire au tourisme en passant par l'industrie pharmaceutique et l'industrie du bois.

Une nature diversifiée atténue également les conséquences du changement climatique : les arbres et les marais permettent de rafraîchir la température de l'air, même pendant les journées les plus chaudes, et stockent une grande quantité de CO₂. Les zones alluviales protègent les habitations et les terres agricoles des inondations.

Les beaux sites et les monuments historiques sont l'essence de notre identité nationale

La Suisse recèle une grande diversité de paysages de valeur. Ceux-ci offrent des habitats à la faune et à la flore, servent d'espaces de détente et de ressourcement pour la population. Ils représentent en outre un atout primordial pour le tourisme. Nos paysages contribuent à l'attrait de la Suisse en tant que lieu de vie et comme place économique. Ils constituent même le principal capital du tourisme. Il suffit de jeter un coup d'œil à la place qu'occupent les paysages dans les publicités suisses pour comprendre que la beauté des paysages et la biodiversité sont des facteurs économiques cruciaux.

De magnifiques villages, des quartiers urbains remarquables et des monuments exceptionnels : la Suisse possède un riche patrimoine bâti qui caractérise son territoire. La préservation de ces valeurs renforce le tourisme et crée des espaces où l'on se sent bien. Nous devons en prendre soin.

En Suisse, la biodiversité va mal

L'état de la biodiversité en Suisse est alarmant :

- **Un tiers des espèces animales et végétales de Suisse sont menacées ou ont déjà disparu.**
- **La moitié des milieux naturels sont aujourd'hui en danger.**
- **De magnifiques paysages sont continuellement détruits.**

Les principales causes de la perte de biodiversité, donc de notre source de vie, sont l'utilisation intensive des terres et la disparition des milieux naturels. Depuis 1900, 7600 km² de milieux naturels riches en espèces tels que prairies sèches, zones alluviales et marais, ont disparu. Cela correspond à près d'un cinquième de la superficie de notre pays, soit l'équivalent des cantons du Jura, de Fribourg et du Valais réunis. De plus, la qualité des surfaces existantes est en net recul, notamment en raison d'une mise en réseau insuffisante, des conséquences du changement climatique ou encore du manque de moyens financiers pour les entretenir.

De nombreuses mesures ont déjà été adoptées afin de promouvoir la biodiversité dans l'agriculture, dans les zones urbaines et dans les forêts. Mais cela ne suffit pas; les mesures peinent à être appliquées et la biodiversité suisse reste profondément menacée.

La nature n'est pas la seule à souffrir de l'évolution des dernières décennies. A travers tout le pays, des paysages variés et des sites uniques sont défigurés et détruits. Une part non négligeable de nos trésors culturels est irrémédiablement perdue. C'est pourquoi nous avons besoin de l'Initiative biodiversité.

Ce que demande l'initiative

L'initiative veut mieux ancrer la protection de la biodiversité dans la Constitution. Nos joyaux naturels et paysagers ainsi que notre patrimoine architectural doivent être préservés sur long terme.

L'initiative demande des surfaces et des moyens pour la protection de la biodiversité et met la Confédération et les cantons face à leurs responsabilités. Elle agit sur trois leviers

- **Les surfaces.** Pour pouvoir fournir ses prestations indispensables, la nature a besoin d'une certaine surface. Une fois l'initiative acceptée, le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons détermineront quelle surface est effectivement requise. C'est pourquoi aucun chiffre ne figure dans le texte de l'initiative.
- **La qualité.** La qualité est encore plus importante que la surface: la Confédération et les cantons doivent veiller à ce que les zones protégées soient assainies, mieux entretenues et étendues.
- **Les moyens.** La Confédération et les cantons doivent mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des mesures urgentes requises pour protéger la biodiversité et pour rémunérer les prestations fournies par la biodiversité dans les terres cultivées, les forêts et les zones urbaines.

L'initiative élève au rang constitutionnel la pratique éprouvée de la pesée des intérêts et la renforce. De plus, la nature, les paysages diversifiés et les sites d'exception doivent être ménagés même en dehors des zones protégées. **Protéger et exploiter vont de pair.** L'initiative laisse suffisamment de marge de manœuvre pour que le Parlement puisse décider d'une mise en œuvre ciblée après son acceptation.

De nombreux exemples positifs témoignent de la possibilité de concilier exploitation et protection de la nature et montrent comment la Confédération et les cantons peuvent mettre en œuvre l'Initiative biodiversité :

- Biodiversité dans une forêt de production à [Boudry](#) (NE)
- Biodiversité et construction en milieu urbain à [Meyrin](#) (GE)
- Biodiversité et agriculture durable dans le « [Obstgarten Farnsberg](#) » (BL) et dans le [Klettgau](#) (SH).
- Biodiversité et énergies renouvelables à la [centrale électrique de Hagneck](#) (Berne) et rénovation de la [centrale hydroélectrique d'Etzelwerk](#) (ZH).
- Paysage et tourisme sur le [Chäserrugg dans le Toggenburg](#) (SG)

Les principales raisons de voter OUI

La nature est notre source de vie

Nous avons besoin de la biodiversité pour notre survie. En effet, une nature diversifiée garantit la pureté de l'air, l'eau potable, la pollinisation et la fertilité des sols. Elle est d'une valeur inestimable pour nous, nos enfants et nos petits-enfants. C'est pourquoi nous devons la préserver.

En Suisse, la biodiversité va mal

Un tiers des espèces animales et végétales sont menacées ou ont déjà disparu. La moitié des milieux naturels sont menacés. Cette situation est alarmante car l'extinction massive des espèces nous touche directement, nous les humains. Un exemple : sans abeilles, bourdons ou papillons, la pollinisation d'aliments comme les baies, les fruits et les légumes est impossible.

La nature et les paysages font partie de notre identité

Des paysages variés, des villages pittoresques et une nature de grande richesse sont l'essence de notre identité nationale. Ils agissent positivement sur notre santé et renforcent notre bien-être. C'est aussi un atout pour le tourisme. Nous devons prendre davantage soin de ce patrimoine, car le bétonnage, le mitage et l'utilisation intensive du sol l'ont fortement malmené au cours des dernières décennies.

Une nature diversifiée protège contre le changement climatique et les catastrophes naturelles

Une nature intacte aide à lutter contre le changement climatique : les tourbières et les forêts absorbent le CO₂. Les arbres et les cours d'eau nous rafraîchissent. Les cours d'eau naturels nous protègent des inondations, tout comme les forêts saines des avalanches dans les régions montagneuses. La crise de la biodiversité et la crise climatique ne peuvent être résolues que de concert !

Nous devons agir maintenant

Si nous n'agissons pas maintenant, l'extinction des espèces entraînera des coûts astronomiques. Selon les estimations du Conseil fédéral, ils atteindraient en Suisse entre 14 et 16 milliards de francs par an dès 2050. L'initiative oblige la Confédération et les cantons à enfin protéger notre source de vie.

Questions et réponses

Surfaces

Pourquoi la biodiversité a-t-elle besoin de davantage de surfaces et de moyens ?

La Suisse - par sa géographie - est riche en milieux naturels. Mais ces dernières décennies, ceux-ci ont été réduits à une portion congrue, avec des surfaces toujours plus uniformes et monotones. Les zones d'habitation très artificialisées et les zones d'exploitation intensive ne cessent de croître¹. Pour pouvoir fournir ses services², la nature a besoin de plus de surfaces adaptées, ainsi que d'une protection des milieux naturels menacés et des espèces qui y vivent³.

J'ai entendu dire que l'initiative voulait protéger 30% de notre territoire national. Est-ce exact ?

C'est tout à fait faux. Les 30% représentent un objectif international dans le Cadre mondial de la biodiversité⁴, qui n'a rien à voir avec l'Initiative biodiversité⁵. L'initiative demande à la Confédération et aux cantons de mettre à disposition les « surfaces nécessaires à la sauvegarde et au renforcement de la biodiversité ». Le texte de l'initiative ne mentionne aucun objectif chiffré en matière de surfaces. En cas d'acceptation de l'initiative, le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons détermineront quelles sont les surfaces nécessaires. Il est clair que le Conseil fédéral élaborera une solution pragmatique et ciblée en concertation avec l'ensemble des secteurs concernés. Protection et exploitation vont de pair⁶.

De quelles surfaces de biodiversité disposons-nous déjà aujourd'hui ?

Les estimations à ce sujet varient fortement. Même l'administration fédérale publie des chiffres disparates et utilise des critères hétérogènes⁷. Toutefois, la surface n'est pas seule déterminante, la qualité compte aussi. Indépendamment des chiffres précis, les surfaces existantes et leur qualité sont manifestement insuffisantes et

¹ Conseil fédéral (2022): Environnement Suisse 2022. Page 85.

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/etat/publications-etat-de-l-environnement/umwelt-schweiz-2022.html>

² OFEV (2023): Biodiversité en Suisse: État et évolution. Pages 10 et 16ss.

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/publications/publications-biodiversite/biodiversite-en-Suisse-etat-et-evolution.html>

³ Conseil fédéral (2022): Environnement Suisse 2022. Page 91.

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/etat/publications-etat-de-l-environnement/umwelt-schweiz-2022.html>

⁴ Convention sur la diversité biologique, Cadre mondial de la biodiversité 2022, page 10.

<https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>

⁵ Chancellerie fédérale ChF (2024) : texte de l'Initiative biodiversité

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis494t.html>

⁶ Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) (2021) Aborder conjointement le changement climatique et la perte de la biodiversité. https://scnat.ch/fr/uuid/i/4bb62ca1-4819-570d-beb1-ee58eabea746-Aborder_conjointement_le_changement_climatique_et_la_perte_de_la_biodiversite%C3%A9

⁷ OFEV (2024): <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themen/thema-biodiversitaet/biodiversitaet--daten--indikatoren-und-karten/biodiversitaet--indikatoren/indikator-biodiversitaet.pt.html/aHR0cHM6Ly93d3cuaW5kaWthdG9yZW4uYWRtaW4uY2gvUHViG/ljL0FlbURldGFpbD9pbmQ9QkQxNjAmbG5nPWZyJINlYmo9TG==.html/>

l'état de la biodiversité ne cesse de se dégrader⁸ : un tiers de toutes les espèces animales et végétales de Suisse sont éteintes ou menacées et la moitié des milieux naturels sont en danger. Nous devons agir maintenant pour préserver notre source de vie⁹.

Agriculture

Que signifie l'Initiative biodiversité pour l'agriculture ?

L'agriculture est tributaire d'une biodiversité riche et en bon état. Les prestations de la biodiversité telles que la fertilité des sols, la pollinisation et l'équilibre du régime hydrologique constituent des bases essentielles pour l'agriculture. Inversement, la biodiversité tire profit de l'exploitation durable des terres par les agriculteurs et de la promotion de la diversité biologique.

Voir notamment

[Mo. 22.3577 | Mesures urgentes pour assurer un meilleur autoapprovisionnement du pays en augmentant la production indigène | Pierre-André Page](#)

[Mo. 22.3568 | Mesures urgentes pour assurer un meilleur autoapprovisionnement du pays en augmentant la production indigène | Marco Chiesa](#)

[Ip. 22.3438 | Bundesrat führt die Bevölkerung verstärkt in die Abhängigkeit | Marcel Dettling](#)

[Ip. 22.3032 | Résilience de la Suisse en matière d'approvisionnement alimentaire : quelle stratégie ? | Simone de Montmolin](#)

Ainsi que le Conseil fédéral l'a indiqué à plusieurs reprises, la préservation des ressources naturelles, donc de la biodiversité, joue un rôle central dans le maintien de la sécurité de l'approvisionnement à long terme.

Voir notamment

[24.7270 | Die Bestäubungsleistung von Insekten sichert gute Erträge – solange sie gewährleistet ist! | Hasan Candan | FUT/BIV](#)

Etude réalisée par l'[Agroscope](#)

Aujourd'hui déjà, l'agriculture s'engage pour préserver la biodiversité. En même temps, l'évolution de la situation indique que les mesures actuelles ne suffisent pas à protéger notre source de vie. En acceptant l'initiative, les familles paysannes seront mieux indemnisées pour le soin qu'elles portent à la nature.^[SEP] Il est possible de combiner protection et exploitation sur un grand nombre de surfaces.

J'ai entendu dire que la sécurité alimentaire était menacée par l'initiative.

⁸ Conseil fédéral (2022): Environnement Suisse 2022. Page 91.

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/etat/publications-etat-de-l-environnement/umwelt-schweiz-2022.html>

⁹ Conseil fédéral (2022): Environnement Suisse 2022. Pages 9 et 84 ss.

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/etat/publications-etat-de-l-environnement/umwelt-schweiz-2022.html>

Bien au contraire. L'Initiative biodiversité contribue largement à la sécurité alimentaire, car sans les prestations d'une nature diversifiée, la performance de la production agricole diminue. La fertilité du sol, la pollinisation, la protection contre les insectes nuisibles, tout cela est fourni par la biodiversité. Comme l'écrit le Conseil fédéral : « Pour garantir la production indigène à moyen et à long terme, la préservation de la fertilité des sols, de la biodiversité et des autres bases de production revêt une importance capitale ¹⁰. »

Energie

Que signifie l'initiative pour le tournant énergétique ?

Les organisations qui ont lancé l'Initiative biodiversité soutiennent le déploiement urgent des énergies renouvelables, qui est nécessaire pour endiguer la crise climatique. Celui-ci doit être aussi compatible que possible avec la biodiversité. Il ne doit en particulier pas aggraver la crise de la biodiversité, car nous avons besoin d'une biodiversité en bon état pour nous adapter aux conséquences du changement climatique, comme la chaleur extrême, la sécheresse et les fortes précipitations. La crise de la biodiversité et la crise climatique sont étroitement liées et doivent être résolues de concert¹¹.

L'initiative empêche-t-elle le développement des énergies renouvelables ?

Non. L'Initiative biodiversité laisse suffisamment de place pour le développement des énergies renouvelables, qui est une urgence. Plus particulièrement, elle ne modifie pas les règles en vigueur concernant la pesée des intérêts entre l'approvisionnement énergétique et la protection de la nature et du paysage. Cela est confirmé par un avis de droit d'un juriste indépendant. Les biotopes d'importance nationale, où les installations d'énergies renouvelables sont exclues selon la décision populaire de 2017, ne représentent que 2% du territoire national. Sur les 98% restants, la pesée des intérêts entre protection et énergie reste possible même avec l'Initiative biodiversité.

Patrimoine culturel bâti

Pour quelle raison la protection du patrimoine fait-elle partie de l'Initiative biodiversité ?

¹⁰ Avis du 18 mai 2022 à l'interpellation 22.3316: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20223316>

¹¹ Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) (2021) Aborder conjointement le changement climatique et la perte de la biodiversité. https://scnat.ch/fr/uuid/i/4bb62ca1-4819-570d-beb1-ee58eabea746-Aborder_conjointement_le_changement_climatique_et_la_perte_de_la_biodiversit%C3%A9

Conseil fédéral (2020): Adaptation aux changements climatiques en Suisse: Plan d'action 2020-2025. Pages 57ss. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/adaptation-aux-changements-climatiques-en-suisse-plan-d-action-2020-2025.html>

Depuis 1962¹², la protection de la nature, la protection du patrimoine et la protection du paysage sont régies conjointement par l'article 78 de la Constitution fédérale¹³. Le texte de l'Initiative biodiversité suit la même systématique : le nouvel article 78a proposé par le texte de l'initiative est une concrétisation de l'article précédent et englobe ainsi tous les domaines thématiques mentionnés.

La protection des sites et monuments empêche-t-elle le tournant énergétique ?

Non, le succès du tournant énergétique ne dépend pas de la protection des beaux sites et des monuments uniques. En Suisse, seuls 3% des zones bâties sont situées dans un site d'importance nationale à protéger (ISOS).

Quelque 3,5% des bâtiments sont protégés. Ils sont subordonnés à autorisation, ce qui se traduit par une pesée des intérêts entre le potentiel d'utilisation et les exigences en matière de protection des monuments et des sites. Le potentiel total d'énergies renouvelables utilisables en Suisse est réduit de bien moins de 1%. De nombreuses bonnes solutions montrent en outre que le développement des énergies renouvelables est compatible avec la protection des sites et monuments.

[En savoir plus](#)

Paysages

Pourquoi l'Initiative biodiversité traite-elle à la fois de la biodiversité et de la qualité du paysage ?

L'une des fonctions centrales du paysage est environnementale : le paysage est le support de la biodiversité. Il existe d'importantes synergies entre la protection de la qualité du paysage et la biodiversité. Lorsqu'ils sont variés, les paysages offrent des milieux naturels diversifiés et présentent une grande diversité d'espèces.

Ainsi, les aires inscrites à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) jouent un rôle déterminant dans la protection de la biodiversité : il s'agit de vastes territoires d'un seul tenant qui, comparativement aux aires non protégées, présentent un fort potentiel pour la biodiversité. Les sites IFP sont souvent superposés à des objets des inventaires des biotopes nationaux, ce qui illustre l'interaction entre la protection du paysage et celle de la biodiversité. Les sites IFP sont en outre indispensables à l'infrastructure écologique.

L'Initiative biodiversité limite-t-elle le développement des infrastructures touristiques ?

Des paysages précieux et un bâti possédant une valeur patrimoniale et culturelle unique sont au cœur du tourisme suisse. C'est pourquoi il mise avant tout sur la qualité. Cela implique une gestion consciente et respectueuse de l'environnement. Il suffit de jeter un coup d'œil à la place qu'occupent les paysages dans les publicités suisses pour comprendre que la beauté des paysages et la biodiversité sont des facteurs économiques cruciaux.

Des exemples comme celui des remontées mécaniques du Toggenburg démontrent que la coexistence entre ~~tourisme et protection du paysage~~ fonctionne. En 2021, le Chäserrugg a été désigné comme exemplaire pour son infrastructure énergétique et s'est vu décerner le prix du "Paysage de l'année 2021".

¹² Votation de 1962 : <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/19620527/det200.html>

¹³ Article 78 de la Constitution : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/de>

Coûts

Quel est le coût de cette initiative et qui va profiter des moyens supplémentaires ?

La biodiversité fournit d'importants services écosystémiques gratuits ; sans elle, l'approvisionnement en air pur, en eau potable et en sols fertiles, ou la protection contre les dangers naturels, seraient hors de prix. Selon les estimations du Conseil fédéral, les coûts en cas d'extinction des espèces atteindraient en Suisse entre 14 et 16 milliards de francs par an dès 2050¹⁴.

L'investissement estimé par le Conseil fédéral pour la protection de la biodiversité, notre source de vie, serait de 375 à 443 millions de francs par an. Ce montant représente 0,1% des dépenses publiques de la Suisse¹⁵. Notre source de vie le vaut bien. Sans cet investissement, des coûts astronomiques seraient portés à la charge de nos enfants et petits-enfants.

Les moyens dévolus à la biodiversité sont bien investis, car ils vont aux régions et aux communes de la Suisse rurale et soutiennent l'économie locale. Environ 40% des fonds sont dédiés à des entreprises de construction régionales et à des bureaux de planification et d'entretien pour des mesures d'aménagement, environ 40% supplémentaires à l'agriculture pour l'entretien des zones protégées, et le reste à l'économie forestière et aux communes¹⁶.

Forêts

Si l'initiative est acceptée, la production nationale pourrait-elle ne plus couvrir les besoins (croissants) de bois de la Suisse ?

La Suisse importe aujourd'hui déjà de grandes quantités de bois - non pas parce que le bois suisse fait défaut, mais en raison de la concurrence d'un bois trop bon marché provenant de l'étranger et dont la production ne répond malheureusement pas à des directives strictes. De plus, la Suisse n'offre guère de possibilités de transformation. Néanmoins, même sans initiative, les besoins croissants en bois d'énergie ne peuvent être couverts par la production nationale sans mettre en péril la gestion durable des forêts, une marque de fabrique de la forêt suisse.

L'initiative veut-elle créer un plus grand nombre encore de réserves forestières où toute exploitation serait interdite ?

L'objectif de l'initiative est une protection efficace de la biodiversité. Grâce à une législation et à une politique forestière ciblées, la biodiversité en forêt se porte déjà

¹⁴ Conseil fédéral (2022): Message relatif à l'initiative populaire. p. 11. <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/70480.pdf>

¹⁵ ibid., 19ff

¹⁶ OFEV (2019): Flux de financement, bénéficiaires et effets des investissements dans la protection de la nature et la biodiversité en forêt. Enquête auprès des cantons..

https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/biodiversitaet/fachinfo-daten/Mittelfluss-Empfaenger-und-Wirkung-der-Investitionen-in-Naturschutz-und-Waldbiodiversitaet.pdf.download.pdf/Kantonsumfrage_Mittelfl%C3%BCsse_Schlussbericht_2019_Final_F.pdf

mieux que d'autres écosystèmes. La délimitation d'un plus grand nombre de réserves forestières fait partie des objectifs que le Conseil fédéral poursuit aujourd'hui déjà. Il convient toutefois de faire la distinction entre les réserves forestières naturelles et les réserves forestières spéciales, gérées de manière ciblée afin de promouvoir la biodiversité. Il est possible d'y récolter du bois. Ce qui manque pour mettre en œuvre la politique forestière, ce sont des ressources financières suffisantes - c'est précisément là qu'intervient l'Initiative biodiversité, qui demande plus de moyens pour la biodiversité.

Milieu urbain

L'Initiative biodiversité favorise-t-elle également la nature dans les zones d'habitation ?

Oui, la biodiversité en milieu urbain - dans les communes, les agglomérations et les villes - est importante pour l'humain. Les surfaces proches de l'état naturel offrent des possibilités de détente et renforcent le bien-être, notamment des enfants. Et la nature en bénéficie également. Même si de nombreuses espèces menacées dépendent d'autres milieux naturels tels que les forêts, les terres agricoles diversifiées ou les zones humides, il existe des espèces qui vivent principalement dans les zones d'habitation, comme le martinet noir. Si l'espace urbain est aménagé et entretenu dans le respect de la nature, il peut abriter une diversité considérable d'espèces animales et végétales. L'Initiative biodiversité demande à la Confédération et aux cantons de renforcer la biodiversité dans tous les domaines, y compris dans les zones d'habitation denses.

L'Initiative biodiversité limite-t-elle les activités des particuliers et des entreprises dans les zones d'habitation ?

En aucun cas. L'Initiative biodiversité demande à la Confédération et aux cantons d'agir en faveur de la nature, dans tous les domaines, y compris dans les zones d'habitation. Elle ne s'adresse pas aux particuliers ou aux entreprises. Il incombera aux cantons et aux communes de la mettre en œuvre, surtout sur les surfaces appartenant aux pouvoirs publics. Un aménagement proche de l'état naturel nécessite certes certains moyens au début, mais à long terme il réduit massivement les frais d'entretien. De nombreuses communes sont déjà actives dans la promotion de la biodiversité et informent les particuliers et les entreprises de ce qu'ils peuvent faire sur une base volontaire. L'acceptation de l'Initiative biodiversité soutiendra ces efforts et les consolidera.

Cours d'eau

Quel est l'impact de l'Initiative biodiversité sur les cours d'eau ?

L'Initiative biodiversité demande à la Confédération et aux cantons qu'ils garantissent la protection des milieux naturels. Cela signifie également une meilleure protection des milieux aquatiques. Les zones alluviales encore existantes pourraient ainsi être préservées. Grâce à des moyens humains et financiers, des renaturations importantes ou l'assainissement de petits cours d'eau pourraient être réalisés. Il est

en outre possible de créer des synergies avec la protection contre les crues et l'approvisionnement en eau potable.

Pourquoi les cours d'eau proches de l'état naturel sont-ils importants?

Les rivières proches de l'état naturel retiennent l'eau et ralentissent son écoulement. C'est particulièrement important pour de nombreuses espèces de poissons fortement menacées qui ont besoin d'une eau froide, comme la truite, en raison de l'augmentation des épisodes de chaleur dus au changement climatique, mais aussi pour l'agriculture. En cas de fortes pluies, les rivières naturelles réduisent en outre le risque de crues et d'inondations dans les zones habitées et agricoles.

Les cours d'eau naturels et revitalisés participent au stockage des eaux souterraines, à la protection contre l'érosion et à la filtration de l'eau. Ils offrent ces services de manière naturelle et constituent un élément important de la mise en réseau de la biodiversité. La revitalisation des cours d'eau est une alternative intelligente et extrêmement efficace à l'infrastructure grise, bien plus coûteuse, composée de digues en béton massives et toujours plus hautes, de longs canaux et de coûteuses installations de traitement de l'eau.